

Phone : +(242) 05 377 95 54

+ (242) 05 377 95 64

AFTN : FCCCYNYX

E-mail : bnibrazza@asecna.org

bnibrazza@yahoo.fr

Web : <https://aim.asecna.aero>



**BUREAU NOTAM INTERNATIONAL
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

B.P. 660 BRAZZAVILLE – CONGO

AIRAC AIP SUP

NR 67/A/21FC

NOV 04, 2021

CAMEROUN – CENTRAFRIQUE – CONGO – GABON – GUINEE ÉQUATORIALE – SAO TOME – TCHAD

YAOUNDE NSIMALEN (CAMEROUN)

Mise en vigueur / <i>Effective date</i> :	Déc 02, 2021
Validité / <i>Validity</i> :	PERM

Dans le cadre de la prise en compte de la nouvelle déclinaison magnétique de la nouvelle localisation du point de référence de l'aérodrome de Yaoundé (ARP) (03°43'21.2289" N, 011°33'12.0835"E) les cartes locales de l'aéroport de Yaoundé sont mises à jour.

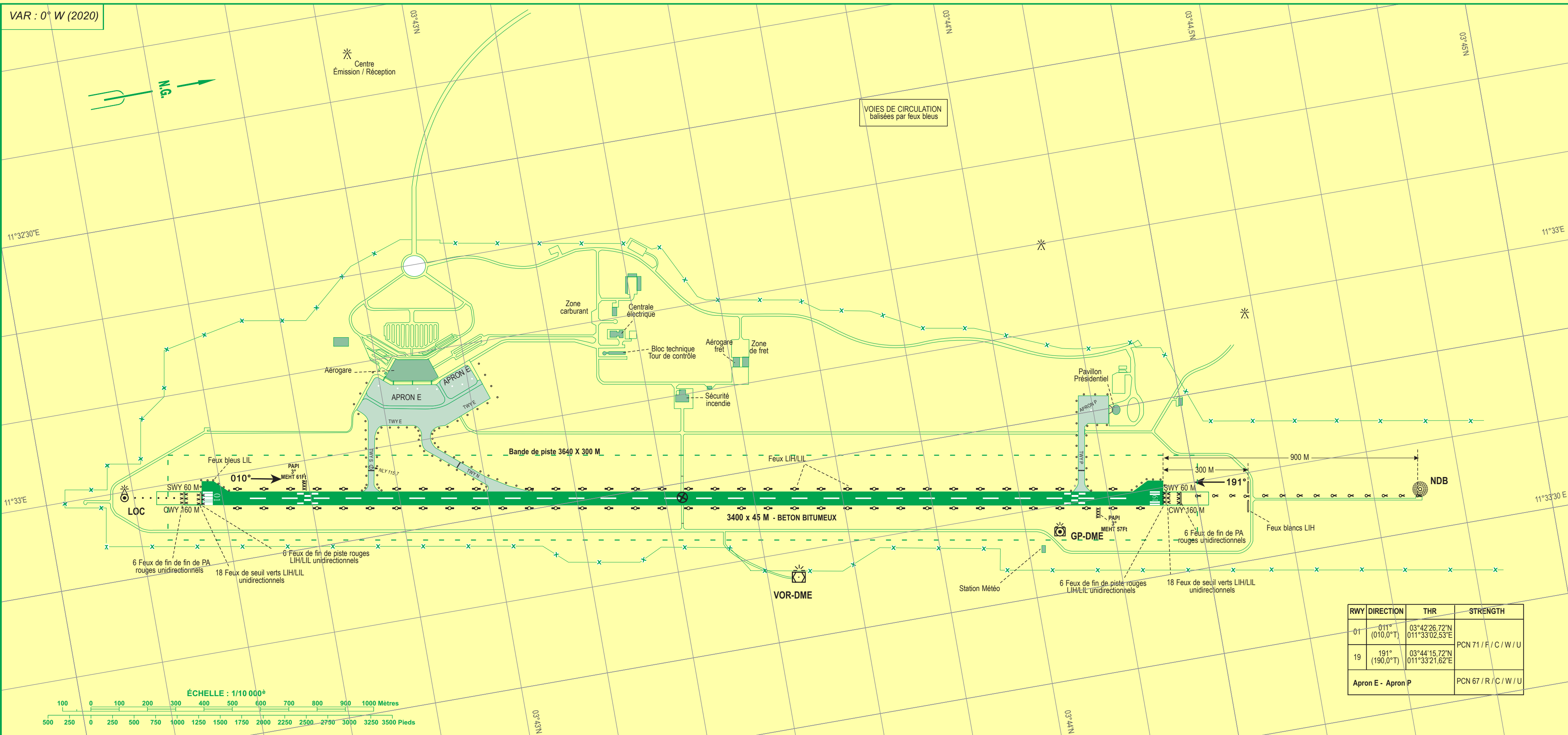
As part of taking into account the new magnetic variation and the new location of the Yaoundé aerodrome reference point (ARP) (03 ° 43'21.2289 "N, 011 ° 33'12.0835" E) local charts of Yaoundé airport are updated.

ANNEXES/APPENDICES

- 03AD2-FKYS-ADC
- 03AD2-FKYS-VLC
- 03AD2-FKYS-ILC
- 03AD2-FKYS-VAC
- 03AD2-FKYS-CVFR

CE SUP AIP CONTIENT DEUX (01) PAGES et 05 ANNEXES /
THIS AIP SUP INCLUDES DEUX (01) PAGES AND 05 APPENDICES

VAR : 0° W (2020)



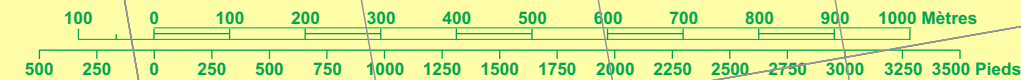
VOIES DE CIRCULATION balisées par feux bleus

Bande de piste 3640 X 300 M

3400 x 45 M - BETON BITUMEUX

RWY	DIRECTION	THR	STRENGTH
01	011° (010,0°T)	03°42'26,72"N 011°33'02,53"E	PCN 71 / F / C / W / U
19	191° (190,0°T)	03°44'15,72"N 011°33'21,62"E	
Apron E - Apron P			PCN 67 / R / C / W / U

ÉCHELLE : 1/10 000^e



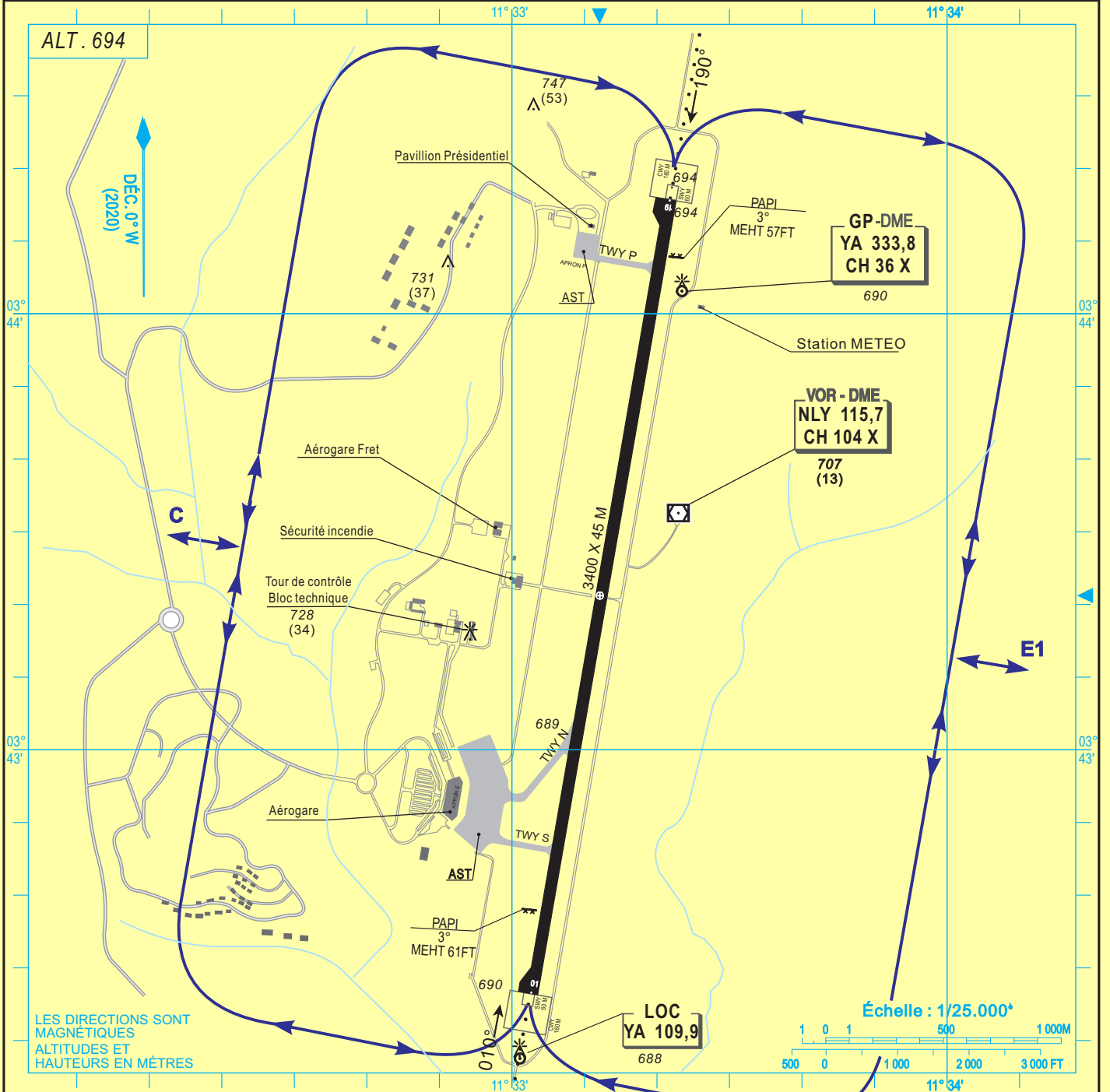
CORRECTIONS : DEC MAG-AST- Désignation TWY-Point d'attente sur TWY-ARP

CARTE D'ATERRISSAGE A VUE- ASECNA

AD ELEV: 694m
HEIGHTS RELATED TO AD ELEV

03°43'21,2289"N
011°33'12,0835"E

YAOUNDÉ / Nsimalen (FKYS)



LES DIRECTIONS SONT MAGNÉTIQUES
ALTITUDES ET HAUTEURS EN MÈTRES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR L'AIRE DE MANOEUVRE : Inutilisable hors piste
Nature piste : Béton bitumineux

RESTRICTIONS D'UTILISATION : Interdiction de décollage au QFU 01 après 21 heures

SÉCURITÉ INCENDIE : Niveau assuré : 8

INFORMATIONS AÉRONAUTIQUES : Documentation sur l'aérodrome

GARAGE AÉRONEFS DE PASSAGE : NIL

TRANSPORTS VERS LA VILLE : Taxis - Voitures de location - Autobus

NOTES : NIL

Pluies : Mars à Juillet et Septembre à Novembre

ATELIERS : Petites et moyennes réparations par la compagnie CAMAIR

RAVITAILLEMENT : KER (JET A1)

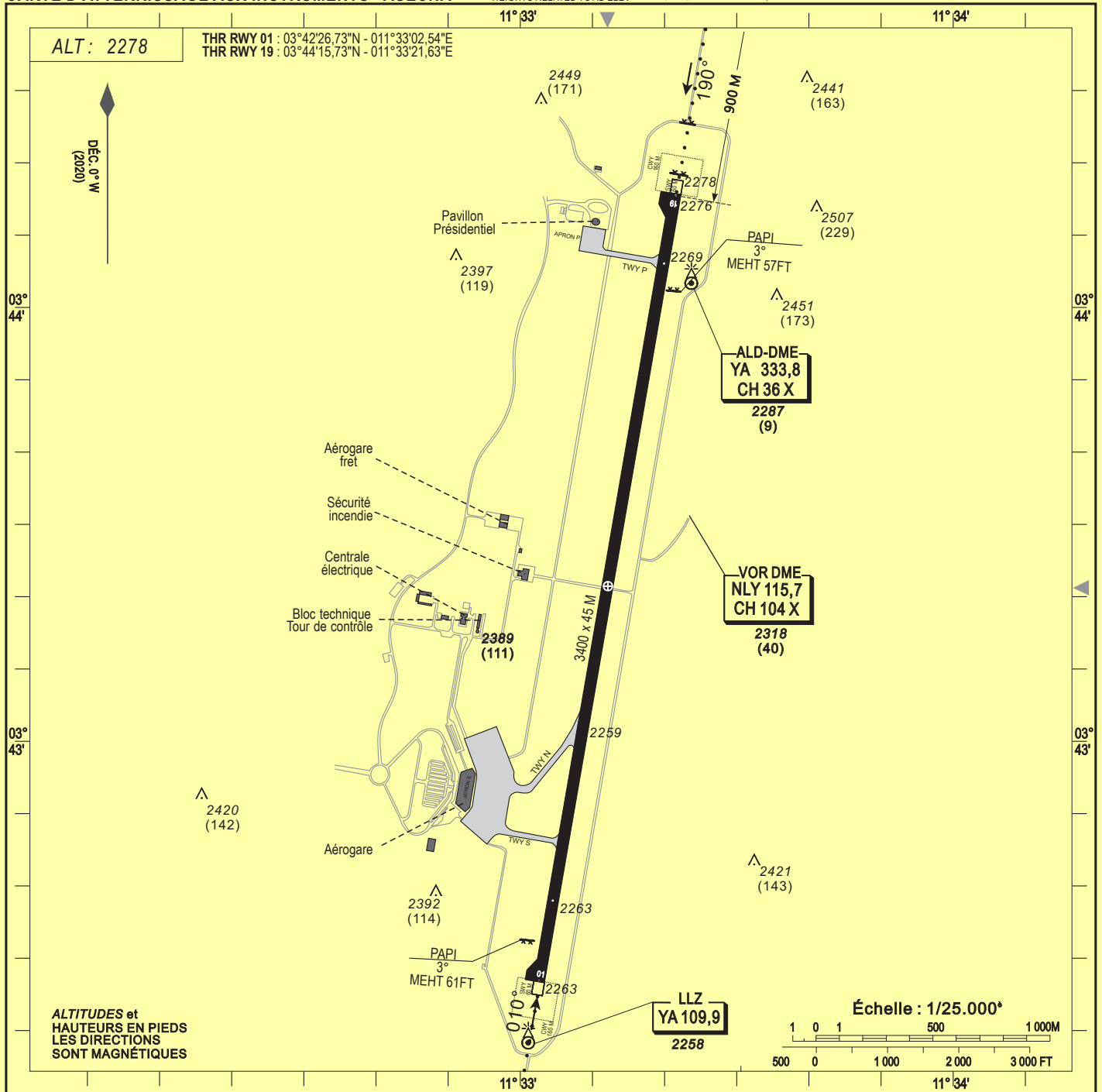
CORRECTIONS : DECLINAISON ET ORIENTATIONS MAGNETIQUES -ARP

CARTE D'ATERRISSAGE AUX INSTRUMENTS - ASECNA

AD ELEV: 2278FT
HEIGHTS RELATED TO AD ELEV

LAT : 03°43'21,2289"N
LONG : 011°33'12,0835"E

YAOUNDÉ / Nsimalen (FKYS)



RWY	Approche	PAPI	Feux de contraste	Feux de seuil	Feux de piste	Feux d 'extrémité de piste	Feux de fin de PA
01	360m LIL	Gauche: 3 °	NIL	Verts et rouges LIH	Blancs LIH/LIL bidirectionnels	Rouges LIL	Rouges
19	900m HI /BI (Balles traçantes)	Gauche: 3 °	NIL	Verts et rouges LIH	Blancs LIH/LIL bidirectionnels	Rouges LIL	Rouges

Voies de circulation , raquettes : Feux bleus BI bidirectionnels

CONSIGNES PARTICULIÈRES :

- Demi-tour complet interdit sur la piste pour les aéronefs d'un poids supérieur à 13T.
- Le demi-tour normal doit être exécuté sur les raquettes situées aux entrées de la piste.
- Interdiction de décollage au QFU 01 après 21 heures.

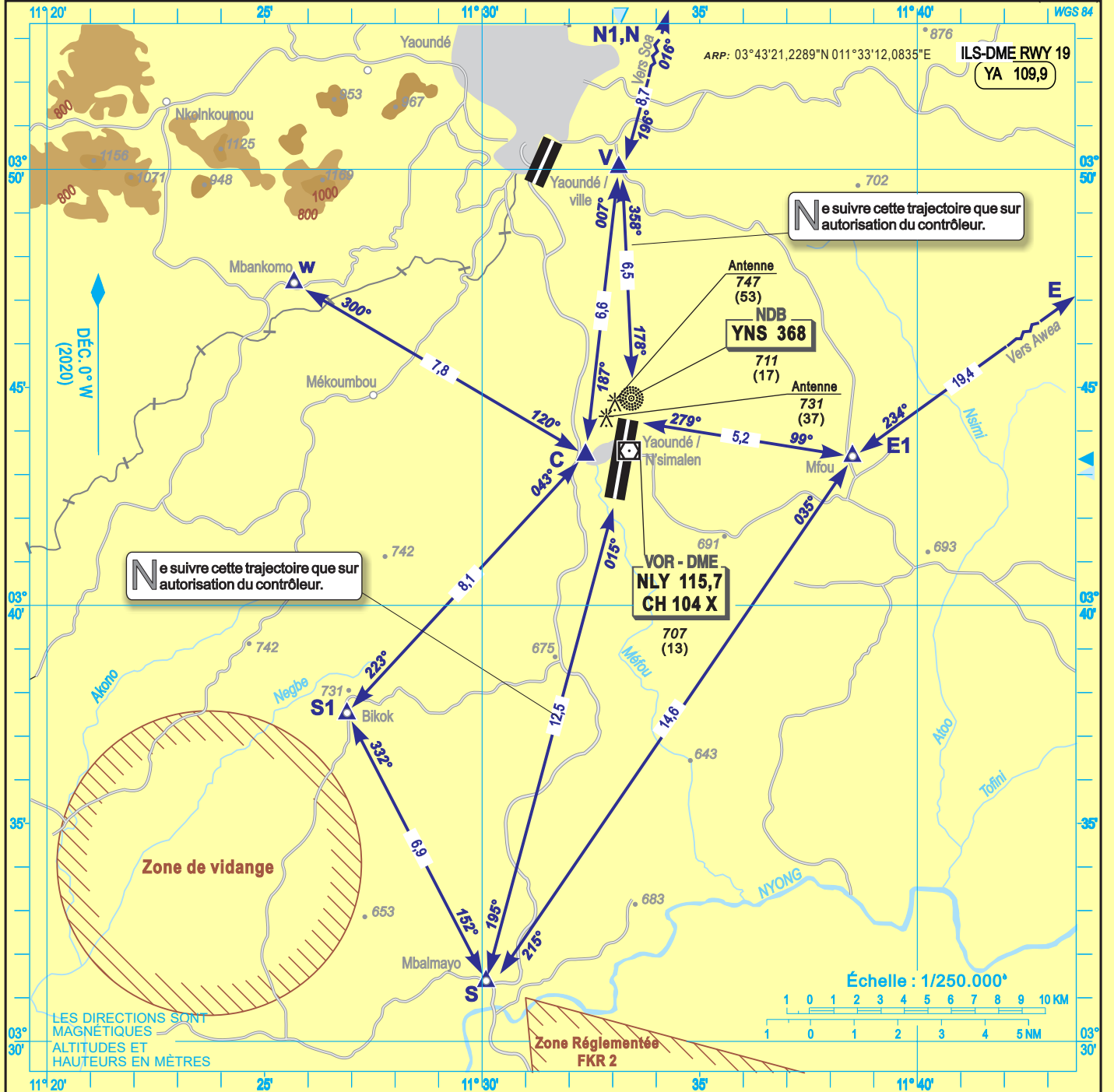
CORRECTIONS : Déclinaison et orientations magnétiques - ARP

CARTE D'APPROCHE A VUE-OACI

AD ELEV: 694 m
HEIGHTS RELATED TO AD ELEV

APP: YAOUNDE APPROCHE 121.3
TWR: YAOUNDE TOUR 119.1

YAOUNDE / NSIMALEN (FKYS)



AÉRODROME : CIV.

SITUATION : 16 Km au sud de la ville de YAOUNDÉ

TÉL : (237) 222.22.04.02

CONTROLE LOCAL : APP 121,3 - TWR : 119,1

RSFTA : FKYSYDIX

CONSIGNES PARTICULIÈRES D'UTILISATION :

Aérodrome interdit aux aéronefs non munis de radiocommunications bilatérales.

Interdiction de décollage au QFU 01 après 21 H. Survol de la ville interdit aux monomoteurs et aux multimoteurs en dessous du FL 70 et FL 170.

CTR commune aux aérodromes de Yaoundé-Ville et Yaoundé-Nsimalen

La Tour de Contrôle de Yaoundé-Nsimalen est responsable de tout le trafic évoluant dans la CTR

CORRECTIONS : DECLINAISON MAGNETIQUE - ARP

CHEMINEMENTS D'ENTRÉE ET DE SORTIE DE LA CTR DE YAOUNDÉ POUR LES VOL VFR, VFR/C ET VFR SPÉCIAUX

I - MINIMUMS MÉTÉOROLOGIQUES

VFR normal = VH 8000 M VV 450 M

VFR Spécial = VH 1500 M

Hélicoptères = VH 800 M VV 300 M

II - POINTS DECOMPTE-RENDU

Code	Epellation	Situation géographique	Coordonnées	Rad. VOR	Dist. NM
C	CHARLY	Collège MIMETBA	03°43'28"N 011°33'23"E	266°	1,0
E	ECHO	Ville de AWEA	03°54'29"N 011°54'14"E	062°	23,5
E1	ECHO UNITE	Ville de MFOU	03°43'25"N 0101°38'31"E	091°	5,1
N	NOVEMBER	Ville d'OBALA	04°09'55"N 011°32'23"E	358°	26,2
N1	NOVEMBRE UNITE	SOA	03°58'10"N 011°35'20"E	008°	14,7
S	SIERRA	Ville de MBALMAØ	03°31'23"N 011°30'06"E	195°	12,5
S1	SIERRA UNITE	Ville de BIKOK	03°37'32"N 011°26'54"E	227°	8,8
V	VICTOR	PRISON	03°50'03"N 011°33'09"E	358°	6,5
W	WHISKY	Village de MBANKOMO	03°47'24"N 011°25'41"E	296°	8,6

III - PROCÉDURES D'ARRIVÉE

3.1 Entrée dans la zone de contrôle.

Provenance E par les points E et E1

Provenance S par les points S, S1 et C

Provenance N par les points N, N1, V et C

Provenance W par les points W et C

Le cheminement direct S-NSIMALEN ou V-NSIMALEN peut se faire sur autorisation du Contrôleur.

- Le respect des itinéraires définis ci-dessus ainsi que le compte-rendu radio au passage des points significatifs sont obligatoires, sauf instructions contraires du contrôle.
- Au passage des points significatifs, les avions recevront les instructions pour poursuivre leur vol dans le circuit d'aérodrome et atterrir
- Pour les aéronefs à destination de Yaoundé-Ville, le transfert de responsabilité et de communication se fera sur instruction du contrôle au point approprié.

3.2 Altitude de vol

- L'altitude d'entrée dans la CTR est fixée à 1000FT/QFE.
- Le survol des points V, C et E1 se fera à 700FT/QFE.

CORRECTIONS: Situation géographique du point de compte rendu «E»

3.3 Établissement des radiocommunications.

L'entrée dans la CTR est subordonnée à l'établissement d'un contact radio préalable avec le Contrôle sur la fréquence appropriée:

- Cinq minutes au moins avant l'entrée dans la CTR.

3.4 Panne de radiocommunications.

En cas de panne de radiocommunications à l'arrivée, les aéronefs en régime VFR appliqueront la procédure suivante en assurant la plus grande vigilance visuelle:

- Entrer dans la CTR à l'altitude de 1000FT/QFE
- Sous réserve d'une bonne visibilité, descendre à 700FT/QFE à partir des points V, C ou E1
- Effectuer un vol circulaire face à la Tour de Contrôle à 700FT/QFE en balançant les ailes et attendre les signaux optiques de la Tour.
- Choisir le sens d'atterrissage en fonction des indications de la manche à air.

IV - PROCÉDURES DE DÉPART

4.1 Sortie de la zone de contrôle.

- Départ vers le Nord, par le point C, V, N1 et N
- Départ vers le Sud, par le point C, S1 et S
- Départ vers l'Ouest, par les points C et W
- Départ vers l'Est, par les points E1 et E

Les Cheminements N'SIMALEN-V et N'SIMALEN-S peuvent se faire sur autorisation du Contrôle.

4.2 Panne de radiocommunication

- Avant le décollage: ne pas décoller
- Après le décollage: faire demi-tour pour atterrir suivant la procédure de panne à l'arrivée.

En cas de raisons impérieuses, poursuivre le vol en se conformant au plan de vol déposé.